

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 55 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. mat.	Express.
4 — 30 — —	Express.	11 — 49 — matin,	Omnibus.
3 — 47 — —	Poste.	6 — 23 — soir,	Omnibus.
9 — 4 — —	Omnibus.	10 — 11 — —	Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 4 minut. matin,	March.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 13 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE

La cour de Vienne s'efforce de ramener à elle les populations de ses provinces et les Etats allemands qui touchent à ses frontières. On sait déjà que le bruit avait couru que la Bavière s'était engagée vis-à-vis du cabinet de Vienne à proposer à la diète de Francfort qu'il est de l'intérêt de l'Allemagne que l'Autriche conserve la Vénétie. Cette convention, dont on a douté d'abord, serait, dit-on, sérieuse. « La Bavière, ajoutent les correspondances de Berlin, paraît également s'être obligée à occuper militairement le Tyrol au cas d'une guerre pour permettre à l'Autriche de disposer de ses troupes ailleurs. La preuve qu'on croit en Bavière que cette éventualité pourra se présenter, c'est qu'on opère le recrutement triennal avant le terme fixé et dans des proportions plus considérables qu'à l'ordinaire. »

A Berlin, les intérêts de l'Autriche sont loin d'exciter une pareille sollicitude. La Gazette prussienne contient un article sur les constitutions provinciales accordées par le gouvernement autrichien à la Styrie et à la Carinthie, et ne croit pas que les diètes ainsi constituées puissent jouir d'assez d'indépendance. Loin d'approuver les réformes, on serait donc bien près de les critiquer dans les cercles prussiens.

A Vienne même, on parle de dissidences qui se seraient produites dans le nouveau ministère et par suite desquelles le comte Szecsen et le baron Vay seraient disposés à se retirer. Il s'agit, à ce qu'il paraît de la manière dont le diplôme impérial et les nouvelles ordonnances seront accueillis en Hongrie; on dit que les opinions sont très-divergentes sous ce rapport, et l'on ne sait comment mettre un terme aux dissidences. En attendant, on mande de Josephstadt, en Bohême, que tous les Hongrois qui étaient internés dans cette forteresse ont été mis en liberté et peuvent retourner chez eux.

Un seul espoir de transaction reste à la cour de Vienne: le clergé hongrois ou du moins son archevêque-primat semble vouloir appuyer la tentative de l'empereur François-Joseph. Si ces bonnes intentions ne sont pas éphémères on peut en attendre

des résultats propices. Le prince primat, dit une lettre de Grau, en date du 29, vient d'arrêter une liste de 140 personnes destinées à faire partie de la commission chargée d'élaborer la loi électorale pour la diète hongroise. Cette liste a été envoyée à Vienne pour recevoir la sanction de l'Empereur. Tous les partis y sont représentés. Espérons que cet essai de rapprochement sera mené à bonne fin, grâce à l'esprit de conciliation des partis. Néanmoins, ne nous laissons pas aller à des illusions trompeuses. Il reste encore bien des obstacles à surmonter, avant que le cabinet de Vienne parvienne à réparer le mal qu'une politique à outrance a fait à la puissance de l'Autriche. — Havas.

Les différentes correspondances d'Italie s'accordent à présenter la situation de la Sicile comme des plus fâcheuses. L'esprit public y est extrêmement divisé, et les opinions diverses se forment de tous côtés avec une ardeur à laquelle il est temps de mettre un terme.

L'annexion est sans doute le fond de la pensée du plus grand nombre, mais chacun, ou, pour être plus exact, chaque parti ne la veut admettre qu'à certaines conditions.

Pour les uns, c'est la question de la capitale du royaume italien, qu'ils ne veulent ni à Turin ni à Florence. Pour d'autres, et c'est le plus grand nombre, il s'agit avant tout de conserver leurs anciens droits et privilèges, c'est-à-dire un parlement national et un gouvernement indépendant; le roi seul et les agents à l'étranger seraient communs au royaume entier.

D'autres enfin se placent au point de vue financier, et, tout en consentant à fournir un contingent d'hommes et d'argent aux ressources communes, se refusent absolument à une fusion commune des finances du pays avec celles du reste de l'Italie.

Ainsi que le fait remarquer une correspondance du Journal des Débats, le sens général de ces oppositions s'inspire des institutions accordées dernièrement aux Siciliens par le roi François II, qui avait admis pour les populations de la Sicile le droit de régler leur destinée à leur gré, à la condition qu'ils respecteraient l'union des deux couronnes.

On parle de protestations anti-annexionniste qui

seraient signées et circuleraient dans les Calabres, dans les Abruzzes, dans la Basilicate, dans la Capitanate (Pouilles) et dans la terre de Labour.

Divers motifs sont attribués à ces manifestations auxquelles on aurait tort d'attacher trop de gravité.

L'autorité prend des mesures pour empêcher que ces mouvements partiels ne prennent un caractère dont pourrait profiter l'esprit de parti. (Pays.)

Le roi Victor-Emmanuel doit faire, le mercredi 7 novembre, son entrée solennelle à Naples. La ville lui prépare une réception magnifique.

Le roi Victor-Emmanuel a reçu, le 29 octobre, à Sessa, où était son quartier-général, une députation envoyée de Naples qui venait lui demander de faire, sans retard, son entrée dans cette ville, où l'état des affaires rendait sa présence nécessaire. C'est à la suite des informations apportées par les membres de cette députation que le roi a décidé qu'il entrerait à Naples, aussitôt que son armée aurait passé le Garigliano. Ce prince ne doit rester que quelques jours éloigné du théâtre de la guerre. Il veut diriger en personne les opérations contre Gaëte et poursuivre activement les hostilités.

Une dépêche de Sessa, du 5 au soir, dit qu'une quantité considérable de troupes bourbonniennes sont restées hors de la forteresse de Gaëte et qu'elles ont envoyé au général Fanti une proposition relative à leur reddition.

On a reçu à Marseille une dépêche de Naples, en date du 3 au soir. — La veille avait eu lieu, avec solennité, une distribution de drapeaux hongrois à la légion de cette nation. Le 3, il y a eu des réjouissances à l'occasion du plébiscite et de l'entrée de Garibaldi à Capoue. Le roi n'était pas encore arrivé à Naples.

A la suite d'explications venues de Paris, dit une dépêche de Gaëte, du 3 novembre, l'amiral Le Barbier de Tinan a quitté les bouches du Garigliano, et il est revenu à Gaëte depuis le 1<sup>er</sup>. Le pape envoie des vivres et des lits pour les blessés. Ces secours étaient primitivement destinés à Ancône.

D'après une dépêche de Rome, du 3, il est revenu de Gènes à Rome environ un millier de

FEUILLETON

LOUISE MICHAUD.

(Suite.)

IX.

Il était cinq heures à peu près lorsque Henri arriva rue du Helder. Après avoir laissé son cheval au concierge, il monta chez lui et trouva son domestique dans l'antichambre.

— Que faites-vous ? lui dit-il brusquement.

— J'attendais M. le comte, et en attendant je me suis endormi sur la banquette.

— C'est bien, sortez.

— Monsieur le comte, n'a pas besoin de moi ?

— Non, laissez-moi.

— D'ailleurs, murmura Joseph, tout est prêt pour le coucher de Monsieur, mais, si Monsieur veut que je l'aide....

— Me laisserez-vous, à la fin, s'écria Henri d'une voix tonnante.

Le valet s'appréta à sortir.

— Monsieur le comte veut-il que je ferme sa porte à clef ?

— Non, je la fermerai moi-même dedans, et songez que si je suis dérangé, je vous chasse.

Henri poussa la porte et s'enferma à double tour.

Sans être meilleur ni pire qu'un autre, Joseph, le domestique attaché particulièrement au service du fils du marquis de Brian, avait comme tant d'autres ses habitudes et ses manies. Cent fois il avait attendu son maître des nuits entières et souvent ce jeune homme, après quelque trahison du sort, avait brusqué Joseph, qui avait fini par se faire à des boutades plus profitables à sa bourse que cruelles à sa dignité. Jamais cependant son maître ne l'avait brutalisé comme il venait de le faire. Joseph, qui au fond aimait ce jeune homme libéral et bienveillant, avait été frappé de sa pâleur et du désordre de ses vêtements. Son agitation n'était pas naturelle et aucune perte au jeu ne l'avait tant ému. D'ailleurs il était visible qu'il n'avait passé la nuit ni au cercle ni même à Paris, car son cheval était ruisselant de sueur et son habit couvert de poussière.

— Décidément, se dit Joseph à part lui, il y a quelque chose de gros sous cloche. Monsieur va trop souvent à la campagne et il ne veut pas que je le suive. Il est pâle à faire trembler; il tombera malade, c'est sûr. Mais que diable peut-il faire dans la banlieue ? Je vous demande s'il y a du bon sens à s'aller ruiner la santé hors

barrière quand nous avons tous les agréments dans la capitale ! Hum ! hum ! tout ça ne va pas tout droit. Après tout, reprit-il philosophiquement, ce ne sont pas mes affaires; peut-être qu'il n'a pas le sou. Dame ! étant fâché avec son père ! Enfin qu'ils s'arrangent. C'est égal, je voudrais bien savoir de quoi il retourne.

Puis, se souvenant qu'il avait oublié d'étaler sur un fauteuil la robe de chambre de Henri, accrochée dans un cabinet :

— Ah ! saperdienne ! et sa robe de chambre qu'il va chercher comme une aiguille dans une hotte de foin.... Y a pas à tortiller, il faut que je la lui donne. Mais, saperdienne ! il s'est enfermé; si je frappe il va m'agouir. Ah ! je suis bête ! Je vas passer par le petit escalier et j'entrerai tout droit dans le cabinet de toilette. Tiens, tiens ! c'est une idée. La porte n'est jamais fermée, et à travers les rideaux je pourrai voir s'il se trouve mal, j'y offrirai un petit verre.

A la chambre à coucher de Henri était adossé un cabinet assez spacieux, prenant jour dans la chambre dont il était séparé par une porte garnie d'une glace sans tain, sur laquelle flottait un léger rideau de mousseline brodée. Une porte de dégagement pour le service fermait l'issue extérieure de ce cabinet, mais Joseph s'en servait rarement. Cette porte fermait en dehors au moyen d'un res-

gendarmes pontificaux. Les enrôlements sont suspendus.

Les résultats connus du vote dans les Marches et l'Ombrie sont excellents, dit une dépêche de Turin, du 6 novembre. L'ordre aussi bien que l'enthousiasme ont été remarquables partout. — Havas.

Voici, sur le combat du 3 novembre, quelques détails nouveaux. Pendant que le roi Victor-Emmanuel effectuait avec le gros de son armée le passage du Garigliano et se portait sur le centre des positions ennemies, le général de Sonnaz, qui la veille avait passé la rivière près de son embouchure et sous la protection de l'escadre piémontaise, suivait la mer et s'emparait de la petite ville de Mola di Gaëta que la garnison, attaquée par des forces supérieures de terre et de mer, a évacuée presque aussitôt pour se replier sur la place de Gaëta, située à environ huit kilomètres de ce lieu.

Cette double opération a parfaitement réussi. Les Napolitains, attaqués sur plusieurs points à la fois, ont battu en retraite en bon ordre dans la direction de Trajetto. On pensait qu'ils ne défendraient pas cette ville et qu'ils attendraient les Piémontais aux défilés de Petrella; mais de leur côté les Piémontais envoyaient des forces à Mola di Gaëta, et ces troupes devaient se porter vers la vallée de Mola, située plus en arrière, pour obliger les Napolitains, en les séparant de Gaëta, à évacuer les positions de Petrella. — Havas.

Les journaux étrangers ont annoncé que S. A. I. le prince Napoléon devait être chargé d'une mission à Saint-Petersbourg. Cette nouvelle n'est pas exacte. Le prince est allé chasser à Montrésor (Indre-et-Loire), chez le comte Branicki. S. A. I. a dû rentrer mardi soir à Paris.

Le bruit a couru que la France et le Piémont étaient à la veille de reprendre leurs relations diplomatiques officielles. Jusqu'à présent rien ne confirme cette nouvelle.

Le congrès espagnol a déclaré non assujettis à la réélection les députés militaires qui ont obtenu des récompenses honorifiques pour services rendus dans la campagne d'Afrique. — Havas.

#### THÉÂTRE DE LA GUERRE EN CHINE.

##### LE PET-CHI-LI, LE PEI-HO, LA ROUTE DE PÉKING.

Après les événements qui viennent de s'accomplir en Chine, nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt une courte description du théâtre des opérations militaires rédigée d'après les documents les plus récents.

« La Chine forme un immense Etat, dont l'action politique est concentrée tout entière dans la ville de Péking. Lorsqu'on a des difficultés à régler avec le gouvernement de ce vaste empire, c'est sur son centre même qu'il faut agir, c'est sa capitale qu'il faut inquiéter. Ce système, suivi par les forces alliées, vient d'être couronné d'un plein succès.

« La ville de Péking est située dans la province de Tchi-li, qui comprend l'ancien Pet-chi-li et une partie du pays des Mandchous. C'est la plus importante des provinces septentrionales de l'empire; elle a 650 kilomètres de longueur sur 540 de largeur et est traversée par le Pei-ho, grand fleuve qui se jette dans un vaste golfe appelé golfe de Pet-chi-li, situé à environ 600 kilomètres de Sang-Hai.

« Le Pei-ho passe par Toung-tcheou, ville très-commerçante, située à 160 kilomètres de son embouchure et sur sa rive droite. Un des affluents du Pei-ho, qui a été canalisé par l'empereur Kang-hi, en 1685, met la capitale en communication avec Toung-tcheou, dont elle n'est éloignée que de 20 kilomètres. La ville de Péking se trouve donc à 180 kilomètres du golfe de Pet-chi-li et de l'embouchure du Pei-ho.

« Ce fleuve donnant directement accès dans la capitale, les empereurs de Chine, depuis 1697, y ont élevé des ouvrages destinés à en défendre l'entrée. Ce sont ces ouvrages, dont les forts de Ta-kou peuvent être considérés comme les principaux, qui ont été enlevés d'une manière si brillante: nos troupes ne se trouvent plus séparées de Péking que par les deux villes de Tien-sing et de Toung-tcheou, situées sur le Pei-ho, à environ 90 kilomètres l'une de l'autre.

« Le golfe de Pet-chi-li communique avec la mer Jaune; il a 380 kilomètres de longueur sur 200 kilomètres de largeur; à sa droite s'étend un autre golfe, celui de Léao-tong, dont la longueur est de 250 kilomètres. L'ouverture du Pet-chi-li, entre Ping-tchou, l'île Chang-chau, sur la côte de Chine et la pointe de Lao-tienchan, sur la côte de Corée, est de 80 kilomètres. La mer Jaune, les golfes de Pet-chi-li et de Léao-tong sont d'une navigation très-difficile, principalement depuis la fin de septembre.

« La province de Tchi-li, dans laquelle nos troupes ont opéré, sillonnée par des fleuves et par des canaux sans nombre, est entièrement marécageuse; nos soldats ont toujours dû marcher dans l'eau et dans la boue, et ces obstacles naturels augmentent la gloire et le mérite de la victoire qu'ils viennent de remporter. — Baudouin. (*Moniteur de l'Armée.*)

#### FAITS DIVERS.

Le bruit court que M. Louis Kossuth va publier sous peu un manifeste à ses compatriotes pour les engager à ne pas accepter la constitution du gouvernement autrichien.

— Le correspondant de Naples du *Morning-Post* a envoyé à ses lecteurs un magnifique canard saisi au vol sur le Vésuve. Il s'agirait d'un mariage entre une fille de Garibaldi et un fils du roi Victor-Emmanuel.

— Le Conservatoire des Arts-et-Métiers va recevoir prochainement dans sa galerie des grands moteurs, la nouvelle machine à gaz qu'on dit devoir remplacer bientôt les machines à vapeur.

— Le procès des détournements commis à Venise durant la guerre, prend des dimensions de plus en plus grandes. Plusieurs employés de la marine qui se trouvaient à Vérone, ont été transportés à Venise en état d'arrestation. Comme outre les employés de la marine, il y a aussi des personnes civiles impliquées dans le procès, l'instruction est faite en partie par le tribunal criminel et en partie par le conseil de guerre.

— On lit dans le *Moniteur de l'Armée*: Les nombreuses correspondances que nous recevons de Chine contiennent l'énonciation de faits curieux, qui peignent les mœurs bizarres de ces peuples. Parmi ces faits, nous en citerons deux qui ont un caractère tout particulier.

Lorsque nos troupes pénétrèrent dans le village fortifié de Pehang-ho, il venait d'être évacué par ses habitants et par ses défenseurs. On trouva, dans plusieurs maisons, de grandes jarres en faïence, ayant environ un mètre et demi de hauteur, cachées dans la partie la plus retirée des habitations. En approchant de ces vases, remplis d'eau, on vit à la surface de petits pieds surnager; on comprit qu'ils contenaient des créatures humaines: on s'empressa de les renverser et de les briser.

L'étonnement de nos soldats fut grand lorsqu'ils virent que ces jarres renfermaient des femmes, paraissant mortes depuis peu de temps par asphyxie, et plongées dans l'eau la tête la première.

On apprit que les habitants de Pehang avaient fait périr de cette façon barbare et bizarre à la fois, les femmes qui, n'étant pas assez fortes pour supporter une longue marche, auraient pu tomber entre les mains des vainqueurs.

On a trouvé une centaine de ces jarres et on s'est empressé de donner la sépulture aux femmes qu'elles contenaient.

Le second fait se rattache d'une manière plus directe à l'action militaire.

Lorsque nous nous fîmes emparés du grand fort, à la suite d'une lutte terrible, on aperçut dans les coins du réduit un mandarin, entouré d'un détachement d'infanterie chinoise.

Ce chef était très aimé et il cherchait, par ses excitations et ses paroles, à ramener ses soldats au combat. Ne pouvant y parvenir, il déclara qu'il était de son devoir de ne pas survivre à un pareil affront; puis, en présence de tous, il prit par les deux extrémités son sabre, dont le dos, opposé au tranchant, avait la forme d'une scie, et il se scia la gorge, en s'y reprenant à trois fois, sans que son courage eût un instant faibli. A la troisième fois seulement, il tomba mort à la renverse.

Ces traits de courage et de stoïcisme ne sont pas rares chez les Chinois qui ont un grand mépris de la mort.

— Une terrible explosion de chaudière a eu lieu jeudi dernier, à Anvers, dans les circonstances suivantes:

Les trois frères Retsin, fils du conducteur de ce nom, s'étaient rendus à la Tête de Flandre pour faire chauffer un petit bateau à vapeur de plaisance qui leur appartient. En attendant que le navire fût à flot, un des frères, Louis Retsin, descendit à terre, laissant aux deux autres, Pierre et Henri, le soin d'entretenir le feu. Mais à peine avait-il quitté le bord qu'une épouvantable détonation se fit entendre, et que le bateau éclata en mille pièces.

Les personnes qui se trouvaient dans les estaminets du voisinage en sortirent précipitamment et se mirent à la recherche des deux frères, qu'on savait être à bord. On trouva à environ 40 mètres le corps de Pierre Retsin; ses jambes étaient presque détachées du tronc; ses côtes étaient brisées et il ne donnait plus signe de vie. Henri Retsin fut trouvé sur le bord du chantier, à une distance moins considérable; ses habits étaient en lambeaux, il était évanoui; mais, bien que grièvement blessé, il donnait encore quelques signes de vie. On le transporta dans la cabane du chantier, où les premiers soins lui furent donnés.

Quant au bateau, il n'en restait plus que des fragments éparpillés sur la rive et surnageant dans l'Es-

sort qu'on faisait jouer sur un bouton caché dans la boiserie et que les gens de l'hôtel connaissaient.

Lorsque Joseph, entré à pas de loup dans le cabinet, approcha son visage de la porte vitrée, il aperçut son maître devant son secrétaire ouvert.

— J'en étais sûr, se dit-il, il va compter sa perte.

Au lieu de compter son or, ou plutôt d'inscrire des pertes, comme Joseph s'y attendait, Henri atteignit dans les profondeurs du meuble une boîte grande et plate qu'il ouvrit aussitôt. Il en tira une paire de pistolets qui paraissaient n'avoir pas encore servi. Il les examina longuement, fit jouer les ressorts et en replaça un dans la boîte. Puis il prit dans un compartiment de la poudre, une balle; il chargea l'arme et l'amorça. Alors il mit le pistolet au repos, le posa sur son secrétaire, et ouvrant plusieurs tiroirs, il en ôta un grand nombre de papiers qu'il brûlait à la bougie après les avoir parcourus.

Il faut le dire à la louange de Joseph, il fut vivement frappé.

— Ah! saperdienne! se dit-il, est-ce que M. Henri aurait la chose de se fracasser le tympan comme ça sans prévenir? Faut qu'il ait eu des embêtements majeurs, c'est sûr. Et M. le marquis, ah! nom de nom! faut y aller, et qu'il n'est que temps, saperdienne.

Se retirant sans bruit, Joseph descendit quatre à

quatre le petit escalier et se dirigea en courant vers le vestibule de l'hôtel. Il trouva le valet de chambre de M. de Brian que son maître venait de sonner.

— Ah! mon vieux Guillaume, cher ami, file et plus vite que ça prévenir Monsieur, mon Dieu! mais va vite!

— Qu'est-ce qu'il y a de si pressé donc? Sais-tu qu'il est à peine six heures et que Monsieur sort de son lit, que c'est tout au plus s'il est éveillé?

— Eh bien! tu vas y dire quelque chose qui lui va faire ouvrir l'œil comme un écreuil. Monsieur Henri vient de rentrer, et il m'a bousculé que c'en était fastueux. Puis il est rentré; il s'est enfermé, et comme j'avais oublié d'apprêter la robe de chambre...

— Tu oublies toujours quelque chose, toi.

— Ah ben! c'est pas un malheur cette fois-ci. V'là que j'ai pris l'escalier de service, et une fois dans le cabinet de toilette j'ai regardé. Devine ce que j'ai vu?

— Eh! que veux-tu que je devine, imbécile?

— Eh bien! j'ai vu M. Henri qui était pâle comme un cerge, prendre un pistolet, le charger, l'amorcer et le poser à côté de lui, puis il s'est mis à brûler des lettres et papiers...

— Ah! mon Dieu! Tu est sûr...

— Je te dis que je l'ai vu comme je te vois. Mais file vite chez le marquis, car je tremble à chaque instant

d'entendre le coup.

Guillaume courut tout effaré chez son maître à qui il raconta ce que Joseph avait vu.

Il serait difficile de peindre l'effroi du marquis à cette affreuse nouvelle. Un nuage sanglant passa devant ses yeux et il faillit tomber. Cependant l'imminence du danger ne permettait pas de se livrer à quelque émotion que ce fût, et passant à la hâte un vêtement, il descendit en courant et trouva Joseph qui l'attendait sous le vestibule.

— Conduis-moi, fit-il.

Une minute après il entra dans le cabinet de toilette d'où un premier coup-d'œil lui montra son fils assis devant son secrétaire et écrivant. Malgré le jour, la bougie brûlait dans sa bobèche; à côté du jeune homme était placé un pistolet.

Le marquis fit un signe à Joseph, qui se retira; sûr d'intervenir à temps, il attendit.

Ah! qui pourra jamais dire de quelles délices profondes fut inondé le cœur de ce père maintenant certain d'arracher à la mort le fils banni du foyer de la famille et cependant toujours bien-aimé! La réaction fut telle qu'il se soutenait à peine, et ses yeux se mouillaient de pleurs.

— Il se serait tué, murmurait-il tout bas; il se serait

caut. La chaudière, toute déchiquetée, avait été lancée à environ 100 mètres de l'autre côté du village de Sainte-Anne. Un autre débris a été retrouvé à 70 mètres, près de la sentinelle du fort.

On attribue ce sinistre à la quantité insuffisante d'eau qui se trouvait dans la chaudière.

Un bateau d'intérieur, qui se trouvait dans l'Escant à environ 40 mètres, a reçu des débris lancés dans sa coque avec tant de violence que son bordage a été percé en deux endroits.

— M. Payen, l'inventeur de la médication des pommes de terre malades par le fait de chaux, indique le moyen suivant pour guérir les arbres et arbrisseaux malades :

Dès que l'on s'aperçoit que les feuilles jaunissent et que la végétation laisse à désirer, il faut bêcher la terre à 1 mètre 50 cent. autour de l'arbre, pour que les racines malades puissent recevoir la composition ci-après :

Sulfate de fer pulvérisé. . . . .	0 k. 525
Sel commun . . . . .	1 k. 500
Alun de roche. . . . .	0 k. 525
Total. . . . .	2 k. 550

On délaye dans 40 litres d'eau jusqu'à ce que le tout soit fondu, puis on arrose l'arbre près du tronc deux fois le premier jour, et on répète l'opération le lendemain.

Cette composition donne de la vigueur aux racines non malades, corrode celles qui sont attaquées et rend la force à celles qui ne le sont pas entièrement.

On peut employer cette composition pour les mûriers, noyers, arbres à fruits de toute espèce, ainsi que pour les orangers, myrtes et tous arbrisseaux, en modifiant la quantité suivant la grosseur des sujets. Le succès est toujours certain.

— On lit dans le *Gleaneur* de Bazas :

Mardi dernier, 16 du courant, un affreux malheur est arrivé dans la commune de Noailles. Quatre personnes se sont empoisonnées en mangeant des champignons :

Pierre Lapière, âgé de onze ans, et sa sœur Marguerite, âgée de quatre ans, ont succombé trente heures après avoir pris leur repas. Malgré les soins de M. le docteur Larrue, Marie Lairille, femme Lapière, âgée de trente-quatre ans, a expiré dans la nuit du 17 au 18 ; quant à Marie Lapière, âgée de treize ans, on désespère de la guérir.

Quand viendra donc le jour où les soi-disant connaisseurs de ce cryptogame destructeur comprendront qu'il y en a beaucoup de véneux qui ressemblent parfaitement à ceux qui ne le sont pas !

#### CHRONIQUE LOCALE.

Dans le discours prononcé à la rentrée de la cour impériale d'Angers par M. Lefebvre, premier avocat général, nous trouvons un paragraphe consacré à la mémoire de M. Sourdeau de Beauregard. Voici comment M. Lefebvre rappelle celui qui a laissé tant de regrets dans notre pays :

« Dans nos compagnies judiciaires si nous trouvons l'intimité de la famille, nous en avons aussi les devoirs. Il y a un an à pareille époque, vous comptiez parmi vos dignitaires le plus ancien d'entre vous et le doyen des présidents de l'Empire ; il

assistait à cette cérémonie qui depuis cinquante ans, vous disait-il, n'avait jamais trouvé son exactitude en défaut. Peu de jours après, de cruelles douleurs égales à son courage vous enlevaient M. le président Sourdeau de Beauregard. Il eut dans sa longue carrière le bonheur de ne jamais quitter le ciel natal et de ne pas changer de collègues ; pendant quarante-cinq ans, conseiller auditeur, avocat général, président de chambre, il se montra constamment esclave de ses devoirs. Impartial, éclairé, laborieux, son zèle ne connut pas la fatigue, il apportait à la Cour le fruit de son expérience et celui de ses curieux et utiles loisirs aux sociétés savantes de ce beau pays.

Quand, pour M. de Beauregard, sonna l'heure qui termine l'activité judiciaire, il revint aux lieux chers à son enfance et leur consacra, en acceptant les fonctions municipales, son intelligence respectée par les ans. Il est mort plein de jours, entouré de l'estime et suivi par les regrets de ses collègues qui le payaient ainsi de son attachement pour eux. Une voix que connut à peine M. le président de Beauregard, ne peut vous parler de lui comme vous vous le rappelez ; mais qu'importe l'imperfection de ce dernier hommage rendu à ceux qui nous précèdent, s'il ne travaille pas à leur mémoire en ce monde où tant de grandes choses sont oubliées, il suffit que vos souvenirs vous rassurent pour leur repos en l'autre où les moindres auront leur mérite éternel (1) !

On parle d'une circulaire du ministre de l'instruction publique qui prescrirait de prendre dans tous les collèges et institutions publiques des mesures très-sévères contre l'usage du tabac et l'introduction des cigares. Des rapports seraient parvenus à S. Exc. le ministre, constatant que des élèves consommaient jusqu'à huit ou dix cigares par jour. La croissance physique de plusieurs d'entre eux et leur développement intellectuel s'en seraient trouvés fortement atteints.

Une décision ministérielle du 17 octobre 1860 a autorisé la création de timbres-poste à 1, 2 et 4 centimes pour l'affranchissement des imprimés. Tous les bureaux seront approvisionnés de timbres à 1 centime à partir du 1<sup>er</sup> novembre ; les timbres-poste à 2 et 4 centimes seront émis ultérieurement. A partir de la même époque, les imprimés affranchis en timbres-poste devront être déposés aux guichets des bureaux et non plus jetés à la boîte.

#### SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE DE SAUMUR.

Capital social : 120,000 fr., divisé en 240 actions de 500 fr.

La Société est constituée pour trente années. Par suite d'un contrat passé avec la boulangerie de Saumur, elle est assurée de la vente quotidienne de 20 sacs de farine de poids de 157 kil. l'un.

La Société est en dehors de toute spéculation de hausse ou de baisse ; elle achète au prix de la mercerie auquel elle ajoute la taxe allouée par l'administration. Les bénéfices peuvent donc être calculés à l'avance et d'une manière certaine, puisqu'ils reposent sur une vente assurée qui ne peut diminuer en aucun cas, et qui est susceptible au contraire d'augmentation.

L'intérêt et le dividende de 10 p. 0/0 promis aux

(1) Codièle du premier président Séguier.

Puis se levant avec vivacité :

— Allons, dit-il.

Il s'approcha du secrétaire, saisit l'arme chargée et, faisant jouer la batterie, il leva le bras...

A ce moment la porte du cabinet s'ouvrit avec fracas, et le marquis parut.

Berti ne put retenir un cri et laissa tomber le pistolet.

Le père et le fils se regardèrent une seconde sans parler, en proie tous deux à une émotion violente.

Le jeune homme s'inclina, mais le père ouvrant ses bras, il s'y précipita en pleurant.

Ils se tinrent ainsi longtemps embrassés. Les yeux du marquis étaient humides.

— Ingrat ! dit-il à son fils avec un accent dont la tendresse remua l'âme du jeune homme ; tu l'aimes donc bien ?

— Vous le voyez, mon père, j'allais mourir.

— Je l'ai vu, répondit le marquis en serrant son fils sur sa poitrine, et je remercie Dieu d'avoir permis que je pusse empêcher un pareil malheur.

— Mon enfant, ajouta-t-il après un moment de silence, la société m'impose, de même qu'à tous les pères, le devoir de veiller à ce qu'aucun des membres de la famille ne dérobie. En me montrant sévère envers toi, j'ai agi selon ma conscience et comme je le devais. On ne

actionnaires, n'ont rien que de rationnel, si l'on veut bien réfléchir que ce bénéfice est certainement inférieur à celui que la menagerie retire de ses opérations normales.

Par suite de la simplification des dépenses et au moyen d'une réserve de 25 p. 0/0, les actions de 500 fr. seront remboursables d'après un tirage au sort opéré tous les cinq ans, et elles seront remplacées par des actions de jouissance donnant les mêmes droits que les titres primitifs.

Par suite d'un prélèvement de 0. 75 c. par sac, une caisse de réserve sera formée, dont les intérêts seront distribués aux familles indigentes de la localité.

La Société alimentaire ne présente donc aucune chance aléatoire, elle crée une caisse de bienfaisance et assure aux capitaux un placement aussi assuré que productif.

S'adresser, pour connaître les statuts, à M<sup>e</sup> DUTERME notaire, rue d'Orléans ; et, pour tous renseignements, chez M. PASSEDOIT, constructeur à Saumur.

Pour chronique locale et faits divers : P. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Rome, 7 novembre. — Hier est arrivée la reine Marie-Christine.

Aujourd'hui arrivent 700 soldats ou officiers faits prisonniers parmi les troupes royales débandées.

Les Français partent pour Terracine. Aquapendente n'est pas encore occupée.

Demain part le général Lamoricière.

Gênes, le 7 novembre. — D'après une lettre de Naples, Victor-Emmanuel entrerait aujourd'hui à Naples. Les Piémontais étaient à Molla di Gaëta et la flotte sarde se disposerait à attaquer Gênes. — Havas.

#### Sommaire de L'ILLUSTRATION du 3 novembre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Causerie dramatique. — Expositions étrangères : Bruxelles-Madrid. — Le monde flottant. — Promenades dans Paris. — Souvenirs de Flandre. — Les Toqués. — De l'Esprit. — Revue artistique et industrielle. — Le peintre de fleurs Saint-Jean. — Inauguration d'une chapelle à Châlons.

Gravures : M. le duc Decazes. — Distributions des prix du Tir national, M. Gillion, de Namur (Belgique). — Théâtre de la Gaité, l'Escamoteur. — Exposition de Bruxelles, la Vierge des Naufragés. — Exposition de Madrid, le Supplice de Padilla. — Danse d'almées dans une des cours du lycée d'Alger. — Episode de la bataille du Volturno. — Les Napolitains repoussés au-delà de l'aqueduc du Ponto della Valle. — Prise d'une pièce de canon par les chasseurs des Alpes. Le fort de Baja au moment de la capitulation. Volontaires des légions anglaises et hongroises. — Les Napolitains repoussés à l'entrée de Caserte. — M. Saint-Jean (de Lyon), peintre de fleurs. — Inauguration d'une chapelle à Châlons. — Rébus.

Le Dictionnaire de la Conversation est, on peut le dire avec juste raison, le Répertoire des connaissances usuelles, puisqu'il réunit l'agrément à l'instruction. Aussi en Allemagne le *Conversations Lexicon*, publié par MM. Brockhaus à plus de deux cent mille exemplaires, se rencontre-t-il partout,

tué pour cette jeune fille, sans penser un seul instant à sa mère, à moi, sans songer à notre douleur ! Ah ! le malheureux n'avait pas vu dans l'avenir notre vieillesse solitaire ! Oh ! les enfants sont ingrats. Mais enfin, Dieu merci ! je le tiens là, sous mon regard, il ne peut m'échapper, et au premier geste... nous verrons.

Pendant un quart-d'heure, Henri écrivait sans s'interrompre, et le marquis, caché par le rideau, l'œil fixé sur son fils avec une anxiété fiévreuse, put ne pas perdre un seul de ses mouvements.

Bientôt le jeune homme se leva, il relut sa lettre, et, à certains passages, des larmes aussitôt séchées par le feu des paupières montaient à ses yeux. Puis il la plia, et après avoir écrit la suscription, il la cacheta avec soin. A ce moment, il prit l'arme placée sur le secrétaire et l'examina froidement ; le marquis fut sur le point d'entrer, mais Henri la reposa à sa place et fit quelques pas dans la chambre. Il avait l'œil égaré et parlait bas. Ses yeux se portèrent sur un magnifique portrait du marquis placé au centre de la chambre : il le regarda longtemps. En proie à une vive émotion et s'agenouillant avec respect, il lui envoya par un geste plein de grâce et de mélancolie un baiser d'adieu. Il poussa un profond soupir en disant doucement :

— O mon père !

saurait rien me demander de plus, et je ne puis te laisser mourir pour éviter un blâme bien léger, après tout, auprès des remords que tu m'eusses légués. J'ai voulu t'empêcher de faire une lourde faute, selon le monde, dont la justice est sûre, crois-le bien. Mais, enfin, malgré la douleur que ma décision va causer à ta mère et à moi-même, mon droit ne va pas jusqu'à te laisser brûler cette cervelle un peu détraquée, dit-il en souriant. Epouse la maîtresse de ton cœur, j'y consens, puisque ton bonheur est là, mais je crains que le bandeau qui couvre tes yeux ne tombe bientôt, et Dieu veuille qu'alors tu ne te repentes pas trop amèrement de ta folie.

Il faut avoir passé brusquement et sans transition d'une douleur sans bornes au rêve le plus délicieux, il faut avoir vu, du fond d'une prison infecte, la porte s'ouvrir tout-à-coup devant l'ange des miséricordes, pour se faire une idée de ce qu'éprouva Henri aux paroles de son père. La réaction fut telle qu'il n'y put résister, il tomba évanoui. Mais cette crise n'était pas de nature à inquiéter le marquis. Il sonna : Joseph apparut aussitôt.

— Joseph, lui dit-il, votre maître est souffrant, couchez-le, et lorsqu'il se réveillera, vous me ferez prévenir. Guillaume vous donnera dix louis. Si vous dites un mot, je vous chasse.

(La suite au prochain numéro.)

aussi bien dans le palais du riche que dans la demeure du fermier, dans les bibliothèques publiques comme chez le simple artisan.

Le mode de souscription offert par les éditeurs réunit plusieurs avantages : chaque semaine, en recevant un cahier qui égale un fort volume et dépasse de beaucoup ce que contient un numéro de la revue la plus considérable, on trouvera une matière abondante et diverse pour la lecture et la conversation, et au bout de 65 semaines on aura acquis un ou-

vrage éternellement utile, que l'on ne cessera de consulter, quel que soit le sujet qu'on veuille connaître ou même approfondir.

Par la disposition typographique adoptée pour cette édition, au lieu de 68 volumes que formait la première édition, celle-ci, plus complète et entièrement refondue, est renfermée en 16 volumes : le prix de la précédente était de 400 fr., celle-ci ne coûte que 195 fr. : les frais de reliure se trouvent donc diminués du triple. (Voir aux annonces.)

BOURSE DU 6 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 69 75.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 93 50.

BOURSE DU 7 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 69 90  
4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 93 90.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE ROUX.

Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 5 novembre 1860, le sieur Roux, tenant pension à Saumur, rue Saint-Nicolas, actuellement en faillite, a été déclaré en état de faillite.

M. Charbonneau, juge suppléant, a été nommé commissaire de la faillite, et M. Keroëis, comptable, demeurant à Saumur, syndic.

Le Greffier du Tribunal,  
(532) TH. BUSSON.

M. SIMON, huissier à Saumur, demande de suite un CLERC. Bons appointements en cas de capacité dans la profession. (533)

A VENDRE

Une jolie JUMENT de selle, qui pourrait convenir à un chasseur. S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

L'HOTEL  
DU CHEVAL BLANC

au Coudray,  
pour la Saint-Jean prochaine.  
S'adresser à M. MORON, qui l'exploite. (513)

A LOUER

Appartement au premier étage,  
Rue de la Tonnelle, 18.  
S'adresser à M. NAY-CHATILLON.

UNE MAISON DE BLANC  
Demande un Apprenti.  
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour,  
Ecuries et Remise,

Rue des Forges, n° 10. S'adresser  
à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

DÉPOSÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE.

EAU ARCHELAIS

Procédé infailible pour faire repousser  
les cheveux et en arrêter la chute  
en peu de temps.

Dépôt central chez M. L. PETIT,  
coiffeur, rue du Change, n° 10, à Tours.

Cette Eau, dont l'efficacité est incontestable et si justement appréciée par les personnes qui en ont fait usage jusqu'à ce jour, ayant été approuvée par la médecine, et soumise à l'examen de chimistes distingués, a été reconnue inoffensive pour l'usage externe et bienfaisante pour le cuir chevelu.

Ne renfermant que des principes régénérateurs et n'étant composée uniquement que de suc de plantes toniques, elle lutte contre les calvities les plus prononcées et prévient celles qui tendraient à se déclarer.

Prix : 3 fr. et 5 fr. le flacon.

On fait des traités à forfait. — On garantit, dans l'espace de 4 mois, un bon résultat.

POMMADE ARCHELAIS

Prix : 2 francs le pot.

Renfermant les mêmes principes que l'Eau, elle en seconde les bienfaits effets et, après la régénération de la chevelure, elle en entretient la finesse et la souplesse.

Dépôt à Saumur, chez M. TURNEAU,  
coiffeur, rue d'Orléans. (499)

Religion.  
—  
Famille.

L'AMI DU PEUPLE

Travail.  
—  
Propriété.

JOURNAL DU DIMANCHE.

Les feuilles politiques présentent aujourd'hui le plus vif intérêt; tout le monde veut connaître les nouvelles; chacun a besoin d'un journal.

L'AMI DU PEUPLE se recommande au public par l'abondance et le choix des matériaux qu'il donne. Son format est celui du MONITEUR UNIVERSEL, et il arrive le dimanche dans toutes les communes.

Chaque numéro contient tous les événements politiques de la semaine; les Faits officiels; une Chronique départementale; des articles Variétés; des articles d'Agriculture; un Bulletin de commerce, très-complet; un Feuilleton; des Nouvelles diverses; en un mot tout ce qui peut contribuer à instruire et amuser le lecteur.

DOUZE ANNÉES d'existence ont consacré le succès de ce journal.

Le prix d'abonnement est de 8 fr. PAR AN pour toute la France; 4 fr. pour SIX MOIS.

Il suffit en conséquence, pour s'abonner, d'envoyer, par lettre affranchie, un bon de poste de 8 fr. pour un an, ou de 4 fr. pour 6 mois, à l'adresse de M. le Directeur de l'Ami du Peuple, rue Saint-Laud, 83, à Angers (Maine-et-Loire).

Un numéro d'essai sera envoyé à toute personne qui en fera la demande par Lettre affranchie.

BUREAUX,  
Rue St-Joseph, 20,  
A LYON.

LA FRANCE

ABONNEMENT :  
Un an . . . 9 fr.  
Six mois . . . 5

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR : Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dûs à la plume d'écrivains d'élite : tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Librairie de FIRMIN DIDOT frères, fils et C<sup>ie</sup>, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, à Paris.

NOUVELLE SOUSCRIPTION.

# DICTIONNAIRE DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE,

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET GENS DE LETTRES, — SOUS LA DIRECTION DE M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION,

SEIZE VOLUMES, gr. in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à 2 colonnes, renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'ouvrage complet : 195 francs.

Les 16 forts volumes grand in-8° à 2 colonnes seront publiés en 65 semaines, au prix de 3 fr. le numéro. — Ainsi, en sacrifiant 3 fr. pendant 65 semaines, on deviendra possesseur de ce vaste répertoire des connaissances usuelles. — L'ouvrage étant entièrement terminé, aucun retard n'est possible, et le nombre des volumes ne peut être dépassé.

Un autre mode de souscription existe : les personnes honorablement connues pourront recevoir immédiatement l'ouvrage complet en adressant à MM. FIRMIN DIDOT frères, fils et C<sup>ie</sup>, la somme de 65 fr. en espèces ou en valeurs payables à présentation, et leurs deux billets à ordre de 65 fr. chacun, payables à six et douze mois de date. — Tous les libraires de la France et de l'étranger peuvent offrir la même facilité de paiement.

On souscrit également, à Saumur, au bureau de notre journal et chez M. Gaultier, libraire.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre,  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,